



MAECI

Action mines Canada et les Jeunes contre la guerre

par Carla Potts et Sophie Nichol Sauvé - Action mines Canada

prochain président des États-Unis le 1^{er} mars 2001. Cette action a pour but de sensibiliser le public au caractère insidieux des mines terrestres, d'unir les jeunes du monde dans une initiative commune en faveur de l'établissement de la paix et d'encourager les États-Unis à signer le traité d'interdiction des mines.

À titre d'antenne canadienne de la CIMT, AMC collabore avec ses affiliés et ses réseaux, avec d'autres campagnes et avec les membres de la CIMT pour faire la promotion du Traité des Jeunes contre la guerre. Lors de la deuxième réunion des États parties (à Genève, du 11 au 15 septembre 2000), chaque campagne nationale recevra une trousse d'action pour promouvoir le traité dans son pays. Les trousseaux seront également mises à la disposition des Canadiens intéressés. Cette initiative fera l'objet d'une vaste campagne de promotion par le truchement des organisations de jeunes et de la paix aux États-Unis, au Canada et à l'échelle internationale, et par le truchement du nouveau site Web des jeunes de la CIMT, à www.icbl.org/youth.

La jeune Cambodgienne qui est à l'origine du Traité des Jeunes contre la guerre est une source d'inspiration pour chacun et chacune d'entre nous. Alors qu'elle n'avait que six ans, Song Kosal a perdu une jambe après avoir marché sur une mine terrestre. Bien avant que le traité d'interdiction des mines ne soit prêt à être signé, elle sillonnait le monde pour faire campagne contre l'utilisation de ces engins meurtriers. Elle était à Ottawa lors de la signature de la Convention en 1997, et elle est actuellement l'ambassadrice des jeunes pour la CIMT.

Le Traité des Jeunes contre la

guerre a déjà frappé l'imagination et suscité l'enthousiasme des jeunes dans le monde entier. Du Brésil à la Suisse, de l'Italie au Cambodge et partout au Canada, des jeunes organisent des manifestations pour sensibiliser les populations au Traité des Jeunes et aux séquelles catastrophiques que laissent les mines terrestres dans le monde entier.

AMC est fier d'appuyer Song Kosal dans cette initiative. Nous invitons les jeunes de tous les milieux à recueillir des signatures sur le Traité des Jeunes contre la guerre et à participer à des campagnes de sensibilisation dans leurs propres localités.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à Action mines Canada (macinfo@web.ca) ou consulter le site du Traité des Jeunes à www.icbl.org/youth. ●

La conférence du Bélarus innove

Un atelier international sur le déminage humanitaire et la destruction des stocks s'est tenu à Minsk, au Bélarus, les 6 et 7 mars 2000.

C'était la première fois que cette ancienne république soviétique avait l'occasion de faire part de son problème de mines terrestres à la communauté internationale. Le Bélarus, dont le sol renferme de grandes quantités de mines déposées au cours des deux guerres mondiales, a aussi hérité de l'Union soviétique des stocks de mines qui se chiffrent à plusieurs millions.

Le deuxième rapport annuel de l'Observatoire des mines sera publié en septembre 2000

par Mary Wareham - Human Rights Watch

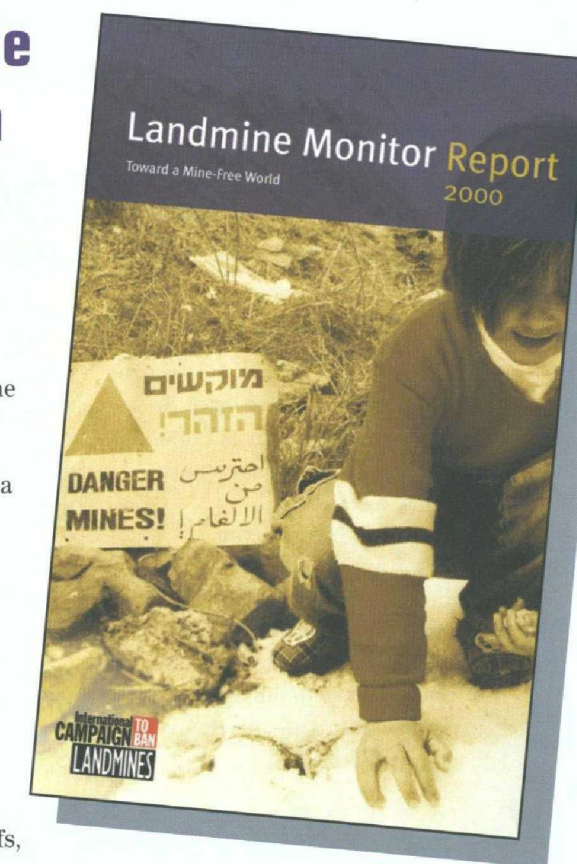
L'Observatoire des mines, organisme de la société civile établi par la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres (CIMT), publiera son deuxième rapport annuel le 7 septembre 2000 en prévision de la deuxième réunion des États parties qui se tiendra à Genève plus tard ce mois-là.

Le Rapport de l'Observatoire des mines 2000, document préparé par quelque 115 chercheurs de 85 pays, renferme des mises à jour sur la politique d'interdiction et l'action antimines dans tous les pays du monde, ainsi qu'une vue d'ensemble mettant en relief les principaux succès et obstacles reliés à la politique d'interdiction, à l'action antimines et à l'aide aux survivants depuis la publication du premier rapport en mai 1999.

La partie du rapport rédigée par la

CIMT expose en détail les mesures prises l'an dernier dans le cadre de la campagne lancée pour réclamer la ratification et la mise en application universelles de la Convention d'Ottawa. Les annexes renferment les rapports d'activité de certains des principaux acteurs du mouvement en faveur de l'éradication des mines - les agences des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge et certains des gouvernements les plus actifs, comme celui du Canada.

Le synopsis du Rapport de l'Observatoire des mines 2000 sera publié en au moins sept langues, soit l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le français, le mandarin, le portugais et



le russe. La plupart des chercheurs se proposent de collaborer avec la campagne et les ONG de leur propre pays en vue de publier et diffuser leur rapport national dans leur propre langue au moment de la publication du rapport principal. On prévoit aussi de publier plusieurs rapports régionaux et des communiqués de presse.

Le réseau international de chercheurs nationaux de l'Observatoire des mines est unique en son genre car il est le seul organisme mondial de surveillance d'un grand traité multilatéral qui repose sur la société civile. Le réseau comprend cette année 115 chercheurs de 85 pays, alors que le rapport de l'an dernier avait été préparé par 80 chercheurs dans 50 pays.

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.icbl.org/lm.

Pour avoir accès à la base de données de l'Observatoire des mines, consulter le site www.lm-online.org. ●

Le gouvernement a souligné qu'il partageait toutes les préoccupations humanitaires de la communauté internationale en ce qui concerne les mines. Il appuie l'objectif d'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel, ne produit pas de mines et a prolongé son moratoire visant l'exportation de ces engins jusqu'à la fin de 2002.

Les autorités du Bélarus ont demandé à la communauté internationale de contribuer à leur programmes de déminage et de destruction des stocks. Elles soulignent que le pays ne possède ni les ressources financières ni les capacités techniques requises pour se défaire à lui seul de ces problèmes hérités du passé.

Des délégués venus de plusieurs

pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Suisse, Turquie, Ukraine), du Comité international de la Croix-Rouge et du Secrétariat des Nations Unies se sont penchés sur un vaste éventail de questions relatives au problème des mines terrestres au Bélarus.

La plupart des participants à l'atelier ont secondé l'opinion présentée par le Canada au début de la session, suivant laquelle la Convention d'Ottawa offre le meilleur régime possible pour régler le problème des mines du Bélarus. Le gouvernement a exprimé sa volonté d'adhérer à la Convention s'il reçoit l'aide nécessaire pour y faire face. ●